

Réaction de Greenpeace France au communiqué de la Socfin en réponse à la publication du rapport « Menaces sur les forêts africaines »

Greenpeace mène campagne depuis plusieurs années auprès des planteurs, négociants, distributeurs et entreprises consommatrices d'huile de palme pour les convaincre d'adopter et de mettre en œuvre des politiques de plantations et d'approvisionnement «zéro-déforestation». Le 23 février 2016, Greenpeace a publié un rapport intitulé « Menaces sur les forêts africaines : Enquête sur les investissements du groupe Bolloré et de son partenaire belge Hubert Fabriⁱ » dévoilant la menace que la Socfin fait peser sur les forêts tropicales africaines en refusant de s'engager dans une politique zéro-déforestation. En réponse à cette enquête, la Socfin a publié le 4 mars un communiquéⁱⁱ dans lequel l'entreprise tente de se justifier et dans lequel elle accuse Greenpeace de diffuser des informations non documentées et/ou erronées. Par la présente réaction, Greenpeace confirme qu'elle maintient toutes les informations et analyses publiées dans son rapport.

La Socfin met en avant un engagement zéro déforestation vide de sens

Afin de justifier son absence d'engagement zéro déforestation, la Socfin dit avoir « *traduit ses engagements dans le document intitulé « Zéro déforestationⁱⁱⁱ » du 30 octobre 2015* ». Greenpeace a déjà répondu à la Socfin qu'une simple déclaration d'intention sans aucune référence à une méthodologie permettant de concrétiser cet engagement n'a aucune valeur. Par ailleurs, cet engagement « zéro déforestation » auquel la Socfin fait référence est postérieur à la publication de la « sustainability policy^{iv} » de l'entreprise et celle-ci n'a à ce jour toujours pas été amendée en conséquence et ne formule donc pas d'objectif et de critères correspondant à une politique zéro déforestation.

La « Sustainability Policy^v » de la Socfin ne répond pas à la problématique de la déforestation

La Socfin met en avant la publication d'une « *sustainability policy rendue publique le 31 juillet 2015* » et elle prétend que ces documents « *couvrent la majeure partie des demandes de Greenpeace* ». Comme Greenpeace a eu l'occasion de l'expliquer en détails à la Socfin et comme précisé dans le rapport de Greenpeace, cette sustainability policy « *demeure très insuffisante et notablement inférieure aux standards actuels du secteur^{vi}* » puisqu'elle ne contient pas de critère permettant de répondre spécifiquement à la question de la déforestation.

En effet, le standard High Carbon Stock (HCS), en référence à la méthodologie formulée dans le HCS Approach Toolkit^{vii}, testé puis mis en œuvre sur le terrain depuis 2011 dans les secteurs de l'huile de palme, de la pâte à papier et du caoutchouc naturel, est le seul standard « zéro déforestation » opérationnel à ce jour. En décidant d'ignorer toute référence à la méthodologie HCS Approach dans sa sustainability policy, la Socfin assume le risque de poursuivre la conversion de forêts naturelles en plantations.

La Socfin estime qu'il « *est donc particulièrement inexact et injuste de (leur) reprocher « une absence criante d'engagement environnemental* ». Outre le fait qu'il est tout de même très étonnant que la Socfin, bien qu'elle opère depuis de nombreuses années en Afrique et en Asie du Sud-Est, n'ait publié une « sustainability policy » qu'à l'été 2015, Greenpeace note que cette politique ne constitue pas une opérationnalisation du pseudo-engagement zéro déforestation de la Socfin.

La politique de la Socfin est bien loin des standards SFI

La Socfin est aujourd'hui très loin des standards de la Banque mondiale et de la SFI, puisque le site internet de la SFI lui-même précise qu'il « existe actuellement des écarts importants entre la performance opérationnelle de la société Socfin et les bonnes pratiques de l'industrie internationale en matière de gestion environnementale et sociale ». Ces écarts concernent notamment la prise en compte des risques liés à la biodiversité, à l'accès à la terre et à la relocalisation et « un large éventail de risques sociaux ». Selon la SFI, ces risques n'ont pas été « correctement identifiés » par la Socfin, n'ont pas fait l'objet d'étude d'impact et ont conduit à des « impacts sociaux négatifs sans mesures d'atténuation » et à des tensions sociales importantes. La Socfin est donc très loin des standards SFI puisqu'elle n'est même pas à la hauteur en ce qui concerne la mise en oeuvre d'éléments aussi élémentaires que les études d'impact. En termes de pratique comme de politique, la Socfin est donc très loin du compte.

La « validation » de la politique de la Socfin par la SFI non-confirmée

Par ailleurs, dans son communiqué la Socfin estime que la publication de sa sustainability policy a été « *validée par la SFI* ». Or, à l'heure où nous rédigeons cette réaction, la procédure de prêt de la Socfin auprès de la SFI est toujours suspendue (« on hold^{viii} ») et le board de la Banque mondiale n'a donc pas mis à l'ordre du jour de ses réunions^{ix} la validation de la demande de prêt. Il semble donc prématuré d'annoncer une quelconque « validation » de la politique de la Socfin par la SFI, qui n'a pas accédé pour l'heure à la demande de prêt de la Socfin.

Le rejet par la Socfin de la méthodologie High Carbon Stock (HCS) pourtant adoptée par la majeure partie du secteur de l'huile de palme

Afin de mettre en oeuvre une politique zéro-déforestation, encore faut-il s'appuyer sur une méthodologie éprouvée, robuste et cohérente, permettant de cartographier les zones de forêts à conserver. C'est pour cette raison que des entreprises et des ONG ont développé la méthodologie HCS Approach détaillée dans le toolkit publié en mars 2015. Comme Greenpeace a eu l'occasion de l'expliquer en détails à la Socfin, cette méthodologie a été adoptée par la majorité du secteur de l'huile de palme et par d'autres acteurs du secteur des plantations tropicales comme le caoutchouc et la pâte à papier.

En février 2011, le leader indonésien de la production d'huile de palme, Golden Agri Resources (GAR) a publié la première « Forest Conservation Policy » basée sur la méthodologie High Carbon Stock (HCS). Puis, entre 2012 et 2015, la plupart des grandes multinationales consommatrices (Nestlé, Unilever, Procter & Gamble, Mondelez, Ferrero, Neste Oil, L'Oréal, Carrefour, Danone, etc.) et les négociants du secteur (NBPOL, Wilmar,

Cargill, IOI Loders Croklaan, Asian Agri, AAK, ADM) ont publié des politiques d'approvisionnement zéro-déforestation basées sur cette méthodologie HCS. Enfin, entre 2013 et 2015, les principaux producteurs et négociants ont suivi l'exemple de GAR (et d'APP, le leader indonésien de la production de papier) ont publié des politiques zéro-déforestation, toutes basées sur la méthodologie HCS. L'approche High Carbon Stock est donc devenue, de facto, le standard « zéro déforestation » du secteur, avec plus des deux tiers du négoce de l'huile de palme déjà engagé, les principaux producteurs de pâte à papier en zone tropicale (APP et APRIL), et dorénavant le secteur du caoutchouc^x.

Mais la Socfin a choisi de rester en marge de cette dynamique en rejetant le seul standard zéro déforestation opérationnel. La Socfin évoque l'approche HCS en ces termes : « *Les « normes » auxquelles se réfère Greenpeace, n'ont aucune réalité scientifique, pas plus que les définitions que donne cette ONG, du «degré zéro de déforestation» ou de la « forêt »* ». Greenpeace a pourtant déjà expliqué à la Socfin que le HCS steering group^{xi} qui réunit des poids lourds du secteur des plantations (comme Wilmar, Musim Mas, GVL, GAR, Cargill), mais aussi des ONG (comme le WWF, Rainforest Alliance, Forest Peoples Programme ou Rainforest Action Network) ainsi que des entreprises consommatrices comme Unilever, Procter&Gamble et BASF, a mis en place plusieurs « expert and technical groups » et s'est doté d'un « science advisory committee^{xii} » chargé notamment de s'assurer de la robustesse scientifique de l'approche.

En résumé, la Socfin a pris le parti de dénigrer le standard HCS pour mieux s'affranchir des contraintes et responsabilités que son pseudo engagement zéro déforestation impliqueraient. En lieu et place de l'approche HCS, la Socfin a communiqué à Greenpeace une tentative d'approche alternative, essentiellement basée sur le principe de la compensation, qui laisserait à la Socfin le loisir de poursuivre sa politique de conversion des forêts en plantations. Greenpeace a répondu à cette tentative de bricolage méthodologique dans un courrier (en annexe).

Un déni de déforestation à Sao-Tomé

La Socfin prétend qu'elle « *pratique depuis longtemps une politique de non déforestation et de protection des forêts existantes* ». Pourtant, les analyses terrain et cartographiques réalisées par Greenpeace, notamment à Sao-Tomé permettent d'identifier clairement des déboisements récents.

Selon les analyses terrain et cartographique réalisées par Greenpeace depuis 2010, environ 1 800 hectares de forêts denses ont été détruits dans la plantation Agripalma. La Socfin pour qui « *seules d'anciennes plantations ont été remises en exploitation* » conteste notre analyse. La méthode utilisée par Greenpeace pour l'identification et le calcul des surfaces d'extension sur la forêt est une méthode d'analyse par satellite reconnue et utilisée largement par les pouvoirs publics et organismes de recherche et de contrôle spécialisés dans le domaine de l'observation spatiale.

Les modalités techniques de cette méthode sont détaillées dans l'analyse technique associée à notre étude. L'analyse 2015 des images satellite de la concession Agripalma réalisée par Greenpeace a mis en évidence la disparition de surfaces forestières présentes

sur les images de 2010. Ces zones de forêts denses ont disparu au profit de coupes rases ou de jeunes plantations à l'intérieur des limites de la concession Agripalma et au-delà dans le prolongement des plantations. Enfin, la présence de ces jeunes plants a été vérifiée par visites de terrain et d'acquisition photo/points GPS.

Des plans d'expansion opaques

Concernant les plans d'expansion des plantations de la Socfin, la Socfin s'exprime en ces termes : « *Greenpeace affirme que les concessions attribuées à SOCFIN en Afrique ne sont que partiellement exploitées, ce qui est exact, mais que leurs plantations pourraient doubler dans les prochaines années...* » ce qui, en revanche, est parfaitement inexact ». Greenpeace maintient qu'à l'échelle africaine à peine 40 % des concessions de la Socfin sont actuellement plantées, et qu'en l'absence de politique zéro-déforestation, la Socfin n'a aujourd'hui aucun engagement permettant de garantir la non-déforestation des zones boisées situées à l'intérieur de ses concessions. Au contraire, de récentes investigations terrain démontrent la volonté de la Socfin d'étendre systématiquement les superficies plantées au sein de ses concessions, et la demande de prêt auprès de la SFI a vocation à financer les extensions^{xiii}. Face à un manque total de transparence de la part de la Socfin concernant ses plans d'expansion (localisation, superficie...) Greenpeace n'a fait qu'émettre des hypothèses de plans d'expansion et les a présenté comme telles dans son rapport. La Socfin se prévaut de ses propres lacunes en faisant preuve d'une remarquable opacité concernant ses plans d'expansion.

Des conflits sociaux ignorés

Pour la Socfin, les conflits sociaux évoqués par Greenpeace « *ne recouvrent aucune réalité* » et relèvent du « *fantasme* ». La Socfin s'exprime par ailleurs en ces termes « *Comme dans toute entreprise de taille mondiale, des désaccords peuvent surgir. Mais ceux-ci ont été plus que rares et essentiellement fomentés par des tiers, sans rapport avec les salariés ou les habitants des villages voisins des plantations. SOCFIN entretient des relations normales avec les organismes sociaux représentatifs, avec les autorités villageoises et les autorités administratives nationales.* ». Au regard des nombreuses procédures judiciaires liées à la Socfin et des témoignages recueillis par Greenpeace lors de ses enquêtes terrain cette affirmation est consternante.

A Sao Tomé les investigations de Greenpeace ont mis en lumière l'absence de mécanisme de recours satisfaisant pour les populations locales et l'absence de procédure adéquate permettant de respecter le consentement libre, informé et préalable des populations locales. En RDC, sur la concession de Brabanta, les populations des villages qui ont décidé de céder leurs terres à la Socfin et que Greenpeace a pu rencontrer dénonçaient la destruction de leur environnement et la menace pour leur sécurité alimentaires. D'autres témoignages recueillis par Greenpeace évoquaient le non-versement des compensations promises par l'entreprise, des conditions de travail très difficiles au sein de la plantation, des contrats précaires et des salaires faibles.

Par ailleurs, les conflits sociaux existants autour des plantations de la Socfin dans le monde ont fait l'objet de plusieurs plaintes formelles et procédures judiciaires. A titre d'exemple,

on peut citer la Socapalm au Cameroun^{xiv}, la Socfin-KCD au Cambodge^{xv} ou encore la SOC en Sierra Leone^{xvi}.

Enfin, sans préciser à qui précisément elle se réfère, la Socfin accuse Greenpeace de se baser sur des « *allégations non vérifiées ni documentées, émanant de groupuscules non reconnus* ». Greenpeace rappelle que son analyse concernant les conflits sociaux s'est basée sur les informations recueillies par des sources aussi diverses que le journal Le Monde, l'agence Reuters, le PCN de l'OCDE, la FIDH^{xvii} ou les associations de riverains et s'étonne que la Socfin qualifie ces acteurs de « *groupuscules non reconnus* ».

Une évocation tendancieuse des échanges avec Greenpeace et des accusations non étayées

Greenpeace s'est efforcée de maintenir un dialogue constructif et de bonne foi avec la Socfin. La Socfin a choisi d'y mettre un terme début décembre avec l'envoi d'un courrier indiquant ne pas souhaiter suivre la recommandation de Greenpeace d'adopter l'approche HCS. Greenpeace a répondu à ce courrier, en clarifiant les raisons pour lesquelles l'approche alternative proposée par la Socfin n'était pas de nature à concrétiser, d'un point de vue opérationnel, l'engagement "zéro déforestation" publié par la Socfin fin octobre 2015. Ce courrier faisait également référence aux objections formulées par Greenpeace au principe de compensation avancé par Socfin. Or, dans sa première réaction publique^{xviii}, la Socfin n'a pas rendu compte fidèlement de la réponse de Greenpeace puisque « un responsable de l'entreprise » considérait que Greenpeace n'avait pas « répondu sur le fond technique de notre définition ». Greenpeace estime au contraire avoir largement présenté à la Socfin les arguments techniques et commerciaux en faveur de l'approche HCS, et discuté sur le fond les faiblesses de l'alternative proposée par la Socfin.

La Socfin estime en outre que Greenpeace a fait « *volte-face* ». En réalité il n'y a aucune volte-face de la part de Greenpeace dont la position concernant la sustainability policy de la Socfin n'a pas bougé d'un iota. Au moment de la publication de la politique de la Socfin, Greenpeace en a pris note tout en précisant à la Socfin qu'elle devait ajouter une référence à l'approche HCS, seul standard à même aujourd'hui de concrétiser un engagement zéro déforestation. La Socfin a répondu à Greenpeace qu'elle ne souhaitait pas adopter ce standard.

Enfin, la Socfin accuse Greenpeace de diffuser des informations « *fausses* », « *inexactes* », « *tendancieuses* » « *non vérifiées* » ou non « *documentées* », sans pour autant apporter d'éléments de fond susceptibles d'étayer ces accusations. A l'inverse, Greenpeace a procédé à plusieurs enquêtes terrain approfondies, de solides analyses cartographiques et fourni une longue liste de références présentes dans le rapport. Greenpeace maintient la totalité des arguments exposés dans le rapport et regrette que la Socfin persiste dans une posture de déni et d'ignorance de la dynamique impulsée dans le secteur des plantations tropicales.

Document joint :

Courrier en date du 8 décembre 2015 de Jérôme FRIGNET (Greenpeace France) et de Rianne TEULE (Greenpeace Belgique) adressé à Mr Luc Boedt (copie à Mr. Hubert Fabri et Mr. Vincent Bolloré)

Contact:

Cécile Leuba,

Chargée de campagne Forêts

cecile.leuba@greenpeace.org

0033 (0) 6 29 83 40 24

ⁱ Menaces sur les forêts africaines : Enquête sur les investissements du groupe Bolloré et de son partenaire belge Hubert Fabri, Greenpeace, Février 2016 :

http://www.greenpeace.org/france/PageFiles/266171/Menaces-For%C3%AAts_Greenpeace-France.pdf

ⁱⁱ Communiqué de la société Socfin, Socfin, Mars 2016 :

<http://www.socfin.com/Files/media/News/2016-03-04---Menaces-sur-forets-africaines.pdf>

-
- iii Press release : Socfin The Socfin Group is committing itself to integrate a « Zero Deforestation » policy, Octobre 2015 : <http://www.socfin.com/Files/media/News/0DeforestEN2.pdf>
- iv Socfin Group Sustainability Policy, Socfin, Août 2015 : <http://www.socfin.com/Files/media/Downloadables/Socfin-Group-SE-Policy2.pdf>
- v Socfin Group Sustainability Policy, Socfin, Août 2015 : <http://www.socfin.com/Files/media/Downloadables/Socfin-Group-SE-Policy2.pdf>
- vi Voir par exemple les sites internet de : Golden Agri-Resources, “GAR Social and Environmental Policy” : [http://www.goldenagri.com.sg/pdfs/misc/GSEP -
_GAR_Social_and_Environmental_Policy.pdf](http://www.goldenagri.com.sg/pdfs/misc/GSEP_-_GAR_Social_and_Environmental_Policy.pdf) ; Wilmar, “No Deforestation, No Peat, No Exploitation Policy”, 5/12/2013 : <http://www.wilmar-international.com/wp-content/uploads/2012/11/No-Deforestation-No-Peat-No-Exploitation-Policy.pdf> ou Musim Mas, « Sustainability Policy » : <http://www.musimmas.com/qws/slot/u50045/Downloads/MM%20Sustainability%20Policy.pdf>
- vii High Carbon Stock Approach, toolkit, Mars 2015 : http://highcarbonstock.org/wp-content/uploads/2014/12/HCS_TK_2015_SNG_AW1.pdf
- viii IFC Projects Database, Socfin Corporate Loan, Environmental & Social Review Summary : <http://ifcextapps.ifc.org/ifcext/spiwebsite1.nsf/78e3b305216fcdba85257a8b0075079d/5e6e5f39e02c653785257e930077b7de?opendocument>
- ix World Bank Group Boards’ calendar, Mars 2016 : http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2016/03/07/090224b0841dbec1/1_0/Rendered/PDF/World0Bank0Group0Boards00calendar.pdf
- x Barito group of companies responsible plantation and forest policy March 1st, 2015 <http://www.barito-pacific.com/index.php/news/detail/77>
- xi Liste des membres du High Carbon Stock steering group : <http://highcarbonstock.org/members/>
- xii Liste des membres du science advisory committee : University of Kent (Matthew Struebig), University of Hawaii (Kim Carlson), University of Adelaide (Lian Pin Koh), Consulting social scientist (Philippa Atkinson), Imperial College London (Robert Ewers), ETH Zürich (Jaboury Ghazoul), University Paul Sabatier (Jerome Chave), University of York (Jennifer Lucy) and Ludwig Maximilian University of Munich (Florian Siegert)
- xiii “The project comprises IFC support to this investment program, and in particular to expansion and operational improvement of Socfin’s plantations in Sierra Leone, Liberia, Ghana, and Ivory Coast” <http://ifcextapps.ifc.org/ifcext/spiwebsite1.nsf/651aeb16abd09c1f8525797d006976ba/6b383502b635e54d85257e9300778841?opendocument>
- xiv Rapport du Point de contact national français chargé du suivi des principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales SOCAPALM 3 juin 2013 : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/397225> ; « Au Cameroun et ailleurs, les riverains des plantations d’huile de palme interpellent à nouveau Bolloré », Multinationales.org, 4 mai 2015 : <http://multinationales.org/Au-Cameroun-et-ailleurs-les-riverains-des-plantations-d-huile-de-palme>
- xv Laetitia Van Eeckhout (2015), « Des paysans cambodgiens assignent en justice en France le groupe Bolloré », LeMonde.fr, 29 juillet 2015 : http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/07/29/spoliee-de-sa-terre-une-population-autochtone-du-cambodge-assigne-le-groupe-bolloré-en-justice_4703542_3244.html
- xvi « Sierra Leone convicts six of destroying palm oil trees in land rights dispute”, Reuters, 5 février 2016: <http://news.trust.org/item/20160205115329-tv1tv>
- xvii Cambodge Terrains défrichés, droits piétinés, les impacts des plantations industrielles d’hévéas de Socfin-KCD sur les communautés autochtones de Bousra, Mondulkiri, FIDH Octobre 2011 https://www.fidh.org/IMG/pdf/cambodgefran574_aout_2012.pdf
- xviii Jeune Afrique, Benjamin Polle: « Déforestation africaine : le luxembourgeois Socfin, et son actionnaire Bolloré, épinglés par Greenpeace », 23 février 2016 : <http://www.jeuneafrique.com/304608/economie/deforestation-africaine-luxembourgeois-socfin-actionnaire-bolloré-epinglés-greenpeace/>